N° 6728/2020-152

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 10 septembre 2020

OBJET :
Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Développement Handisport

Nombre de Conseillers Communautaires :
- en exercice : 28
- présents à la séance : 24

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation :
3 septembre 2020

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance :
24 septembre 2020

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret :
Non

Publié le 15 SEP. 2020
Le Président,

Communauté de Communes – Place Charles de Gaulle – 48002 MENDE Cedex – Cœur de Lozère

L'an deux mille vingt, le dix du mois de septembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à la Salle de la Biogue à Badaroux, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente, M. Laurent TOIRON 6ème Vice-Président, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Bruno PORTAL, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etaient représentées : MMES Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, (Laurent SUAU), Françoise AMARGER-BRAJON (Elizabeth MINET-TRENEULE), Aurélie MAILLOLS (Patricia ROUSSON), Conseillers Communautaires.

Etait absent : M. Jean-François BERENGUEL Conseiller Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Alain COMBES Conseiller Communautaire expose :

En vertu de ses statuts, la Communauté de Communes Cœur de Lozère est compétente en matière de mise en place d'une politique sportive à l'échelle communautaire.
Elle a été sollicitée, à ce titre, par l'association de développement handisport en la personne de son président, Monsieur Willy Mourgues pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de la participation au Championnat de France PMR CUP 2020 et au Championnat International Handi Race 2020.

Afin de soutenir cette démarche et de contribuer financièrement aux efforts de cette association, la Communauté de Communes souhaite allouer une subvention à l'association Développement Handisport.

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200910-6728-2020-152-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020

Il est proposé :
- **D'ATTRIBUER** une subvention de 1 500 € à l'Association Développement handisport au titre de la participation au Championnat de France PMR CUP 2020 et au Championnat International Handi Race 2020,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces et à accomplir l'ensemble des démarches relatives à cette décision.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le
Le Président,
Laurent SUAU

11/09/2020

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200910-6728-2020-152-DE
Date de télétransmission : 14/09/2020
Date de réception préfecture : 14/09/2020